

C0314

1 JOUR

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH PRÉVENIR LES RISQUES

L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DANS UN ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL



PUBLIC

Cadre de direction.



OBJECTIFS

- › identifier les valeurs partagées constituant l'éthique de l'organisme
- › analyser les principales règles déontologiques applicables
- › identifier les comportements problématiques pour adapter des dispositifs de prévention
- › proposer des outils et moyens.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Parmi les risques avérés pour un organisme de logement social, ceux générés par les collaborateurs eux-mêmes, entre eux ou dans leurs relations avec les autres parties prenantes, volontairement ou involontairement, sont réels. La loi ne traite pas la totalité des situations qui peuvent s'avérer critiques. D'autres garde-fous sont à mettre en œuvre. Cependant le contexte joue un rôle important.

Les chartes éthiques, de déontologie ou de comportement, les codes de bonne conduite, quand ils existent, passent en revue des principes sur lesquels les collaborateurs et/ou administrateurs sont supposés s'engager (respect, solidarité, loyauté, transparence, intégrité...) et édictent des règles, mais n'apportent pas toujours d'explications concrètes, en particulier face à des situations délicates.

La formation se propose d'apporter des outils et méthodes pour accompagner les directions dans ces enjeux.

CONTENU

Les valeurs partagées et l'éthique de l'organisme par les collaborateurs et administrateurs

- › les principales valeurs à partager : loyauté, intégrité, respect, discrétion, neutralité, etc.

Les règles déontologiques ou de bonne conduite

- › la charte déontologique et le règlement intérieur, pour des relations de confiance en interne, avec les locataires, les fournisseurs et toutes les parties prenantes
- › les règles essentielles généralement énoncées
- › quelles sont les modalités d'élaboration des règles ?

Les comportements problématiques pouvant donner lieu à des délits

- › les principaux délits
- › définitions et exemples

Les points sensibles nécessitant prudence et discernement

- › débat autour de 10 situations problématiques

Le déontologue

Le régime de sanctions.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Ancien directeur général d'organismes, conseil en stratégie d'entreprise.

DATES CLASSE VIRTUELLE

30 mai 2024

10 octobre 2024

PRIX NET : 815 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr